

Mission d'appui à la SARIS (Congo)

Systeme de Management Environnemental
Cessions internes
HACCP

Mission réalisée du 27 octobre au 03 novembre 2008
Guillaume Baud
Mathieu Weil

SERVICE DEFIS
Développement Expertise Formation Ingénierie pour le Sud

SOMMAIRE

	Pages
1. Objectifs de la mission	3
2. Déroulement de la mission	4
3. Compte rendu de la mission	5
3.1 Audit du prestataire SDV dans le cadre des cessions internes	5
3.2 Appui au lancement de la démarche environnementale	5
3.2.1 Gérer le projet de mise en place du SME	5
3.2.2 Réaliser la revue environnementale	6
3.2.3 Objectifs, cibles et programme de management environnemental	7
3.2.4 Plan d'action pour le responsable environnement	8
3.2.5 Recommandations	8
3.3 Audit du système HACCP	9
3.4 Autre sujets traités	9
4. Annexes	10

Les documents suivants ont été remis en fin de mission (en version électronique):

- *Grille vierge d'audit du cahier des charges SDV/Saris*
- *Powerpoint réunion de lancement de la démarche environnementale*
- *Plan d'action de mise en place du SME*
- *Intégration Qualité / Environnement au niveau des processus*
- *Tableau des aspects environnementaux significatifs*
- *Exemple de programme de management environnemental*
- *Rapport d'audit à blanc du système HACCP*

1. Objectifs de la mission

1.1 Cessions internes - auditer les dispositions de déchargement, entreposage, et chargement mises en œuvre par SDV à Pointe noire

La Saris et SDV ont rédigé un cahier des charges définissant les conditions et responsabilités pour le déchargement du sucre au port, l'entreposage en magasin puis le chargement lors de l'expédition en conteneur. L'audit doit permettre de vérifier in situ le bon respect de ce cahier des charges et de relever les écarts éventuels.

1.2 Appuyer le lancement de la démarche environnementale

Sur la base de la formation à la norme ISO 14001 dispensée au Cameroun au mois d'août 2008, il s'agit d'aider le responsable environnement de la Saris dans la construction du projet de mise en place d'un système de management environnemental (SME). Dans ce cadre, un travail spécifique sur la réalisation de la revue environnementale sera réalisé.

1.3 Evaluer la mise en œuvre du plan HACCP

Il s'agit de vérifier l'application et l'efficacité du système HACCP.

2. Déroulement de la mission

Date	Horaires	Thème	Contenu
27/10/08			<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée à Brazzaville
28/10/08	Matin	Cessions	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert Brazzaville – Pointe Noire • Préparation à l'audit SDV • Réunion avec le Directeur Commercial et Marketing de la Saris (M. Gabo)
	Après midi		<ul style="list-style-type: none"> • Audit magasin SDV • Restitution audit
29/10/08	Matin	SME	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert Pointe Noire / N'Kayi
	Après midi		<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la mission au Directeur Général Adjoint (M. Missetete) • Présentation de l'état d'avancement de la démarche SME à la Saris • Gestion du projet SME – mise en place d'un comité de pilotage
30/10/08	Matin	SME / Qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du plan d'action pour la mise en place du SME • Métrologie - travail de mise à jour du système de vérification des balances
	Après midi		<ul style="list-style-type: none"> • Visite usine – identification de quelques aspects environnementaux • Préparation à la réunion de lancement de la démarche SME du 03/11/08
31/10/08	Matin	SME	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des aspects environnementaux + détermination des impacts significatifs
	Après midi		<ul style="list-style-type: none"> • Construction du programme de management environnemental + intégration des systèmes qualité/environnement
01/11/08	Matin	HACCP	<ul style="list-style-type: none"> • Audit du système HACCP
	Après midi	SME	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la réunion de lancement de la démarche SME du 03/11/08 (suite)
02/11/08	Matin		<ul style="list-style-type: none"> • Appui au responsable environnement
	Après midi		<ul style="list-style-type: none"> • Travail entre consultants
03/11/08	Matin		<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de lancement de la démarche environnementale auprès du comité de pilotage du projet • Débriefing de la mission avec M. Missetete / M. Nicolin
	Après midi		<ul style="list-style-type: none"> • Transfert vers Brazzaville

3. Compte rendu de la mission

3.1 Audit du prestataire SDV dans le cadre des cessions internes

Les cessions entre les différentes sociétés du groupe sont à l'origine de pertes importantes liées aux conditions de transport, de manutention et de stockage.

Un cahier des charges (validé par les deux parties en juin 2007) a été élaboré dans le but de limiter les non conformités produits engendrées par les opérations menées sur le port de Pointe Noire.

L'objectif de cet audit était d'évaluer, à travers une check list élaborée pour faciliter et objectiver ce travail, le niveau de respect des exigences formalisées dans ce document.

Le rapport en pièce jointe (annexe 1) montre clairement que les dispositions prévues par le cahier des charges ne sont pas suffisamment respectées.

En effet, 39% des critères de la check-list sont non-conformes alors que ce chiffre atteint 66% au niveau du magasin.

Les points critiques sont les suivants :

- mauvaise gestion des flux de personnel et d'équipements entre l'extérieur et l'intérieur du magasin
- absence de plan de nettoyage des entrepôts
- absence de protection des sacs vis-à-vis du sol et des poussières
- absence de plan de lutte contre les nuisibles

Afin de pouvoir prendre des mesures (négociation avec le prestataire, mise en place de pénalités, achat de matériel ?...) qui permettraient d'améliorer cette situation, il faudrait chiffrer précisément et caractériser les pertes engendrées par les cessions (sur l'ensemble des circuits : Tchad, Congo, Cameroun).

Précisons enfin qu'il n'a malheureusement pas été possible de rencontrer Monsieur Barrière (Responsable SDV, qui n'a pu se libérer) au cours de cet audit

3.2 Appui au lancement de la démarche environnementale (selon le référentiel ISO 14001)

Participants :

Jean-Claude Mbanga	Responsable environnement
Jean-Pierre Mfuamba	Directeur adjoint des cultures
Leopold Ndi Barga	Responsable qualité
Nadège Ntiétié	Assistante responsable qualité
Joseph Toulou Lin	Coordinateur qualité / environnement

3.2.1 Gérer le projet de mise en place du SME

La mise en place d'un système de management environnemental au sein de la Saris est une démarche qui va mobiliser une fraction conséquente de ressources humaines de la société sur une période d'environ 3 ans. L'efficacité et le succès de cette démarche dépendent de la capacité de la Saris à planifier le projet en termes de ressources, de calendrier et de moyens. Un groupe de projet, ou comité de pilotage, doit être constitué afin de coordonner l'ensemble des actions à mettre en oeuvre.

- Mise en place du comité de pilotage

12 personnes ont été désignées pour coordonner la construction du SME. La composition et les missions de ce comité sont données en annexe 2.

Une réunion animée par le responsable environnement s'est tenue le 03/11/08 auprès de ce comité, avec comme objectifs de :

- ❖ Lancer officiellement la démarche environnementale à la Saris
- ❖ Faire prendre conscience des enjeux de la démarche et de sa finalité
- ❖ Présenter la composition et le rôle du comité de pilotage
- ❖ Susciter l'adhésion des membres du comité au projet

Le support de présentation de cette réunion est présenté en annexe 3.

- Plan d'action pour la mise en place du SME

La durée de construction du SME à la Saris a été estimée à 1 an, suivant un calendrier comportant 55 étapes (actions) clefs. Le détail de ce plan d'action est donné en annexe 4.

Les délais de mise en place de chacune des actions et les responsables associés seront définis lors de la première réunion du comité de pilotage (date à définir).

- Intégration des systèmes Qualité / Environnement

La Saris doit s'appuyer sur la base de son système de management de la qualité pour incorporer les exigences et aspects propres à l'environnement, afin de construire un système de management intégré.

Un travail spécifique a été réalisé sur cette intégration des 2 systèmes au niveau de la cartographie des processus (cf annexe 5)

3.2.2 Réaliser la revue environnementale

Avant de se lancer dans une démarche environnementale, la Saris doit au préalable faire un état des lieux sur sa situation vis-à-vis de l'environnement. Il s'agit de la revue environnementale.

Le champ de la revue :

La revue doit prendre en compte l'ensemble du périmètre qui fera l'objet du SME, à savoir :

- Les plantations
- L'usine
- Le parc matériel
- La carrière UBC

Sources d'information :

La revue doit être conduite en s'appuyant sur :

- Entretiens avec le personnel
- Constats visuels in situ
- Les plans de masse de l'usine, plan des réseaux (hydraulique, électrique, etc...)
- Bulletins d'analyses existants (air, eau, etc...)
- Relevés de consommation en eau, électricité, fuel, etc.....
- Rapports d'audits (ERM), d'inspections, etc....

Thèmes à traiter :

Quatre grands chapitres doivent être abordés dans la revue :

- 1- Exigences réglementaires (textes applicables, décrets, arrêtés, etc...) + autres exigences (clients, bailleurs de fond, ex : rapport ERM) relatives à l'environnement
- 2- Inventaire des pratiques et procédures existantes de la Saris dans le domaine de l'environnement
- 3- Liste des incidents / accidents passés (incendie, fuite, etc...) avec impact sur l'environnement
- 4- Identification et chiffrage des aspects environnementaux (AE) + détermination des impacts environnementaux significatifs

Nous rappelons qu'un « aspect environnemental » est défini dans la norme ISO 14001 comme un « élément des activités, produits ou services d'un organisme susceptible d'interactions avec l'environnement ».

Cette même norme définit un impact environnemental comme : « toute modification de l'environnement négative ou bénéfique résultant notamment ou partiellement des aspects environnementaux d'un organisme ».

Identification des aspects environnementaux de la Saris :

La grille d'évaluation des aspects environnementaux s'appuie sur le travail réalisé au mois d'août au sein de la Sosucam, en utilisant la méthodologie BARDES – nuisances sonores/**B**ruit, rejet dans l'**A**ir, consommation de **R**essources, rejet de **D**échets, rejet dans l'**E**au, rejet dans le **S**ol. Un travail spécifique sur site Saris a été réalisé au niveau des étapes de réception canne, lavage, chaudière et parc matériel. Les résultats sont présentés en annexe 6.

Il a été proposé que l'analyse de la « significativité » de ces aspects environnementaux (dans le but de pouvoir prioriser les actions à mener) soit réalisée conjointement par l'ensemble des membres du comité de pilotage lors d'une prochaine réunion. Les 3 critères retenus pour l'évaluation du caractère significatif sont :

- importance de l'impact
- sensibilité du milieu récepteur
- préoccupation des parties intéressées

3.2.3 Fixer des objectifs et cibles et élaborer un programme de management environnemental pour l'année 2009

Comment définir des objectifs ?

Les 3 critères décisionnels à retenir sont :

- 1- les aspects environnementaux qui ont été définis comme significatifs
- 2- les orientations fixées par la Somdiaa dans sa politique environnementale
- 3- les écarts constatés lors de l'évaluation des conformités réglementaires

Comment se fixer des cibles ?

Les objectifs qui auront été retenus doivent être assortis de cibles chiffrées.

Exemple :

Objectifs : réduire la consommation d'eau

Cible pour 2009 : - 10% par rapport à la consommation 2008

Pour ce faire, un système de mesure doit être mis en place à la Saris afin de pouvoir quantifier, d'une part les consommations en eau et ressources énergétiques (électricité, gasoil, fuel, etc.), et d'autre part les rejets en eaux usées, déchets, fumées.

Il apparaît donc nécessaire que la Saris se dote prioritairement d'appareils de mesure permettant de mesurer (liste non exhaustive) :

- les débits d'eau en entrée et sortie usine (débitmètre)
- la charge organique des eaux usées (DCO mètre)
- les débits de fumées
- les teneurs en SO₂, NO_x des fumées de la chaudière, des brûlis
- les émissions sonores (audiomètre)

Actions :

- Joseph Toulou Lin récupère auprès des responsables environnement de la CST et SSC et transmet à JCM des informations sur les appareils et équipements existants, les fournisseurs et coûts à l'achat.

- Guillaume Baud fait également passer quelques informations sur les équipements (type mallette) existants en Europe.

Nous recommandons que l'estimation chiffrée de ce besoin en matériel se fasse rapidement afin que l'investissement nécessaire soit intégré d'ores et déjà dans les budgets 2009

Comment construire un programme de management environnemental ?

Ce programme définit pour chacun des objectifs et cibles, les responsabilités, les moyens et le calendrier de réalisation (exemple de modèle en annexe 7). Sa mise en œuvre doit faire l'objet d'un suivi permanent par le responsable environnement. Il est établi une fois par an suite à la revue de direction annuelle.

3.2.4 Plan d'action pour le responsable environnement

N°	Actions	Délai
1	Fixer l'ordre du jour et la date de la première réunion du comité de pilotage	15/11/08
2	Consolider et valider le plan d'action de construction du SME avec le comité de pilotage	Lors de la 1 ^{ère} réunion du comité
3	Etablir la revue environnementale	31/12/08
4	Prendre contact avec les responsables environnement de la CST et de la SSC pour déterminer les appareils de mesure air, eau, fumées...	10/11/08
5	Chiffrer le coût d'investissement des appareils de mesure et le présenter à Mr Missetete pour intégration dans le budget 2009	20/11/08
6	Chiffrer quelques actions d'amélioration qui paraissent prioritaires afin de les intégrer dans le budget 2009 – à titre d'exemple : <ul style="list-style-type: none">• <i>Installer une vanne clapet sur réservoir général d'alimentation en eau</i>• <i>Couvrir les aires de stockage à bagasse</i>• <i>Relier les réseaux d'eaux usées</i>	30/11/08

3.2.5 Quelques recommandations

- S'assurer que les outils et méthodes de mise en place et de gestion des systèmes de management de l'environnement soient cohérents entre les 3 sociétés CST, SSC et Saris, et que les informations s'échangent efficacement (resp : M Toulou)
- S'assurer que le système de validation des documents « environnement » de la Saris passe par Mr Toulou avant transmission à Mr Missetete (resp : M Toulou / M Mbanga)
- Organiser une formation sur les techniques de communication, de prise de parole en public et d'animation de groupe pour M Mbanga afin d'asseoir sa nouvelle fonction de responsable environnement (resp : M Missetete)

3.3 Audit du Système HACCP

Le Système de Management de la Qualité comprend de nombreuses dispositions destinées à garantir la sécurité sanitaire du produit. Regroupées dans le plan HACCP, elles sont prises en compte de manière très attentive par les clients industriels de la Saris. Ainsi, Coca Cola (qui pourrait venir réaliser un audit avant la fin de l'année 2008) s'assure, à travers son propre référentiel, que la SARIS est effectivement en mesure de lui fournir un sucre exempt de contaminations physiques, chimiques et biologiques.

L'audit réalisé au cours de cette mission a révélé que si le système HACCP est pertinent, il présente aussi des failles. Ainsi, bien qu'aucun impact sur la sécurité sanitaire du produit n'ait pu être démontré, des non conformités concernant son application ont été identifiés sur chacun des trois points identifiés comme critiques par la SARIS. Il est primordial d'apporter une réponse à ces écarts (non-conformités), car il est évident que ces trois points critiques (pour la sécurité sanitaire du produit) seront tout particulièrement considérés lors du prochain audit Coca-Cola. Le rapport complet concernant cet audit HACCP est présenté en annexe 8.

3.4 Autres sujets traités

Le Coordinateur Qualité/Environnement a appuyé le responsable qualité de la Saris dans le paramétrage d'un fichier Excel destiné à la vérification des balances de la SARIS. Ce fichier a ensuite été utilisé pour vérifier les balances du laboratoire. Le responsable qualité fera lui même le paramétrage des balances au niveau de l'ensachage. Lors de ce travail, il est apparu nécessaire d'acquérir un jeu de masses étalons allant de 0,1 gramme à 2 grammes.

ANNEXE 1
Audit SDV du 28/10/08

Dates de l'audit : mardi 28 octobre 2008
Auditeurs : Guillaume Baud, Toulou Lin et Mathieu Weil
Personnes auditées : M. Makola (agent Saris), M. Lefort (agent Terminal SDV), M. Sita (Responsable magasin H3)
Personnes rencontrées : M. Batamio (SG et chef agence Brazzaville), M. Dago (Directeur Commercial et chef agence Pointe Noire)
Champ d'application de l'audit : opérations de déchargement, entreposage au magasin H3, chargement de sucre
Référentiel de référence : cahier des charges SDV-SARIS juin 2007
Conclusions de l'audit
 39% des critères de la check-list sont non-conformes ; ce chiffre atteint 66% au niveau du magasin.
 Les points critiques sont les suivants : mauvaise gestion des flux de personnel et d'équipements entre l'extérieur et l'intérieur du magasin ;
 absence de plan de nettoyage des entrepôts, absence de protection des sacs vis-à-vis du sol et des poussières ; absence de plan de lutte contre les nuisibles
 Il n'a malheureusement pas été possible de rencontrer Monsieur Barrière (Responsable SDV, qui n'a pu se libérer) au cours de cet audit

Code	Critères	Conforme	Non-Conforme	Commentaires
1. Opérations de déchargement				
1.1	Les agents SDV disposent de procédures appropriées pour le déchargement		X	les activités de déssoudure peuvent abîmer/brûler les sacs
1.2	Les agents SDV sont conscients de l'existence du cahier des charges et de l'importance qu'il y a à le respecter à travers l'application des procédures		X	
1.3	Le déchargement est fait en présence d'un magasinier SDV accompagné d'un agent Saris	X		
1.4	Lors du déchargement, les sacs de sucre sont manipulés de manière à assurer leur intégrité physique		X	
1.5	L'hygiène du (des) agent(s) est suffisante pour ne pas affecter la qualité du produit	X		Les manutentionnaires n'ont pas de tenues appropriées. Certains sont torse nus, d'autres sont pieds nus. Il n'existe pas de point d'eau.
1.6	Le déchargement se fait à l'abri des contaminations (poussière, boue, eau, insectes, vermines, autres produits alimentaires ou non...)	X		
1.7	Le déchargement se fait dans des conditions de visibilité adéquate	X		Oui au moment de l'audit. Cependant, aucune lumière ne fonctionne dans l'entrepôt
1.8	Le déchargement se fait dans des conditions permettant d'éviter le vol	X		
1.9	Les sacs de sucre déchargés sont comptés (enregistrés)	X		
1.10	Les avaries sont identifiées et déterminées (enregistrées)	X		
1.11	Les avaries sont séparées du sucre sain			
1.12	Le stock sain entré au magasin - ou directement chargé pour export - est déterminé (enregistré)	X		
1.13	Les opérations de déchargement font l'objet d'un rapport cosigné par l'agent Saris et le responsable du magasin SDV	X		

ANNEXE 1
Audit SDV du 28/10/08

Code	Critères	Conforme	Non-Conforme	Commentaires
2. Opérations de magasinage				
2.1	Les agents SDV disposent de procédures appropriées pour le magasinage		X	
2.2	Les agents SDV sont conscients de l'existence du cahier des charges et de l'importance qu'il y a à le respecter à travers l'application des procédures		X	
2.3	Le magasinage est fait en présence d'un magasinier SDV accompagné d'un agent Saris	X		
2.4	Le magasin est sécurisé afin d'éviter le vol	X		Cadenas la nuit et gardiens le jour
2.5	Le magasin est bien aéré		X	Oui lorsque les portes sont ouvertes (au jour de l'audit) mais pas de système dédié
2.6	Le magasin dispose d'un éclairage suffisant lors d'opérations effectuées de nuit		X	Aucun des éclairages du magasin ne fonctionne
2.7	Le magasin (type de surfaces, ergonomie, chargement...) peut faire l'objet d'un entretien efficace et régulier	X		Le sol est muni de dalles en pierre, son niveau de remplissage au jour de l'audit est tout à fait compatible avec des opérations de nettoyage
2.8	<i>Le magasin (infrastructure) et les conditions de stockage permettent une protection adéquate contre les contaminations (poussière, fumée, boue, eau, insectes, vermines, autres produits alimentaires ou non, ...)</i>		X	<i>Plusieurs portes sont ouvertes, des véhicules de tourisme y pénètrent, les engins de levage (manitous) y circulant travaillent également à l'extérieur, de nombreux oiseaux y nichent, les piles de sacs ne sont pas protégées, l'entrée principale du magasin n'est pas couverte.</i>
2.9	<i>Les piles sont conformes aux spécifications SARIS, notamment</i> - circulation possible entre elles - comptage des sacs possibles - isolées du sol sur caillebotis sec et propre - étiquetées avec au minimum type de sucre, origine, date d'entrée		X	<i>Les piles sont le plus souvent sur bâches et non pas sur caillebotis, l'étiquetage est parfois incomplet (ex : manque date d'entrée...)</i>
2.10	Le FIFO est respecté	X		Le FIFO est applicable la pile et par type de sucre
2.11	Le magasin, outre le sucre, stocke uniquement des produits alimentaires secs bien séparés du sucre	X		Quelques tas de bois, plastique et vieilles palettes à l'entrée du magasin
2.12	<i>Un plan de lutte contre les nuisibles (insectes, rongeurs, oiseaux...) est mis en œuvre dans le(s) magasin(s) considéré(s)</i>		X	<i>La chaux au sol (raclée et changée régulièrement) semble avoir un effet répulsif sur les nuisibles</i>
2.13	Les prises (dans le cadre du plan de lutte) sont enregistrées		X	
2.14	Les actions menées (dans le cadre du plan de lutte et notamment suite à des prises) sont enregistrées		X	

ANNEXE 1
Audit SDV du 28/10/08

Code	Critères	Conforme	Non-Conforme	Commentaires
2.15	<i>Un plan de nettoyage du (des) magasin(s) est mis en œuvre</i>		X	<i>Il existe des consignes orales, la chaux est régulièrement grattée, balayée et remplacée. Par contre les plafonds et murs n'ont jamais été nettoyés</i>
2.16	Les preuves du nettoyage sont conservées		X	
2.17	Les actions menées (dans le cadre du plan de nettoyage et notamment suite à un contrôle révélant un problème d'hygiène) sont enregistrées		X	
2.18	Les avaries et retours clients sont identifiés et déterminés (enregistrés)	X		Certains enregistrements sont incomplètement renseignés (ex : manque tonnage dans enregistrement du 27/10/08)
2.19	Les avaries et retours clients sont séparés du sucre sain	X		Pas de zone dédiée. Par endroits, seuls 50 cm séparent le sucre sain du sucre avarié
2.20	Un registre bien tenu des entrées et sorties du magasin sucre existe	X		
2.21	Les opérations de magasinage font l'objet d'un rapport cosigné par l'agent Saris et le responsable du magasin SDV	X		

3. Opérations de chargement

3.1	Les agents SDV disposent de procédures appropriées pour le chargement		X	Les activités de déssoudure peuvent abîmer/brûler les sacs
3.2	Les agents SDV sont conscients de l'existence du cahier des charges et de l'importance qu'il y a à le respecter à travers l'application des procédures		X	
3.3	Le chargement est fait en présence d'un magasinier SDV accompagné d'un agent Saris	X		Les magasiniers SDV sont sur le site et à proximité du lieu de déchargement
3.4	Lors du chargement, les sacs de sucre sont manipulés de manière à assurer leur intégrité physique	X		La traversée de la voie de chemin de fer, entre les wagons et les containers est facilitée par un empilement de palettes assez peu pratique
3.5	L'hygiène du (des) agent(s) est suffisante pour ne pas affecter la qualité du produit		X	Les manutentionnaires n'ont pas de tenues appropriées. Certains sont torse nus, d'autres sont pieds nus. Il n'existe pas de point d'eau.
3.6	SDV charge, lorsque cela est possible et sauf avis contraire de la Saris, directement les sacs déchargés sans passage par le magasin	X		
3.7	<i>Le chargement se fait à l'abri des contaminations (poussière, boue, eau, insectes, vermines, autres produits alimentaires ou non...)</i>		X	<i>Il n'existe pas de protection particulière. Le chargement s'arrête en cas de pluie.</i>

ANNEXE 1
Audit SDV du 28/10/08

Code	Critères	Conforme	Non-Conforme	Commentaires
3.8	Le chargement se fait dans des conditions de visibilité adéquate	X		Oui au jour de l'audit où les opérations se faisaient de jour
3.9	Le chargement se fait dans des conditions permettant d'éviter le vol	X		L'accès au port est règlementé, des policiers sont présents ainsi que des agents SDV et Saris
3.10	Le sucre est convenablement rangé dans les unités de transport	X		
3.11	Les unités de transport sont propres et nettoyées, au besoin, par l'agent SDV	X		Le sol en bois des containers même visuellement propre, marque les sacs.
3.12	Les sacs de sucre chargés sont comptés (enregistrés)	X		
3.13	Les avaries sont identifiées et déterminées (enregistrées)	X		
3.14	Les avaries sont séparées du sucre sain	X		

ANNEXE 2
COMITE DE PILOTAGE
MISE EN PLACE DU SME – SARIS/Congo

1- Composition du comité de pilotage

Nom	Fonction
Abraham Missetete	Directeur Général adjoint
Désiré Dzaba	Directeur des plantations
Jean Claude Mbanga	Responsable environnement
Léopold Ndi Mbarga	Responsable qualité
Jean Pierre Mfuamba	Directeur des cultures adjoint
Jean Pierre Champeaux	Directeur d'usine
Daniel Ntari	Chef de service approvisionnement
Patrick Thery	Directeur du parc matériel
Bertille Mbika	Directeur des ressources humaines.
Eugene Banzouzi	Responsable Hygiène sécurité usine
Toulou Lin Joseph	Coordonnateur régional QSE
Joseph Mombo Mabika	Chef d'exploitation UBC

2- Missions du comité :

- Définir la manière dont sera mis en place le SME, en conformité avec les grandes orientations fixées par la direction ;
- Veiller au respect du calendrier de mise en place (cf plan d'action) ;
- Animer la démarche en s'assurant de l'adhésion du personnel à tous niveaux ;
- Distribuer les tâches à réaliser entre les différentes fonctions impliquées ;
- Coordonner les actions réalisées et s'assurer de leur cohérence ;
- Valider les actions de mise en place réalisées
- Engager des actions correctives si nécessaire.

3- Méthodologie d'action

- Le comité se réunira une fois par mois durant 2 heures. Outre ces deux heures de réunion, nous pouvons estimer à 1 jour et demi par mois, le temps de travail que les membres devront consacrer à la réalisation des missions ci-dessus. Au total, l'investissement de chacun des membres du comité ne dépassera pas 2 jours par mois.
- La durée de vie du comité de pilotage correspondra au temps nécessaire pour la mise en œuvre du plan d'action relatif à la construction du système. Une fois le système mis en place, ce comité se dissoudra. Nous estimons à 1 an la durée nécessaire pour la mise en place du SME.
- A chaque réunion les membres exposeront l'avancement de la démarche dans leur entité par rapport au plan d'action, les difficultés rencontrées, les solutions proposées, les ressources demandées...
- Un compte rendu de réunion sera rédigé par le responsable environnement à l'issue de chaque réunion du comité de pilotage.

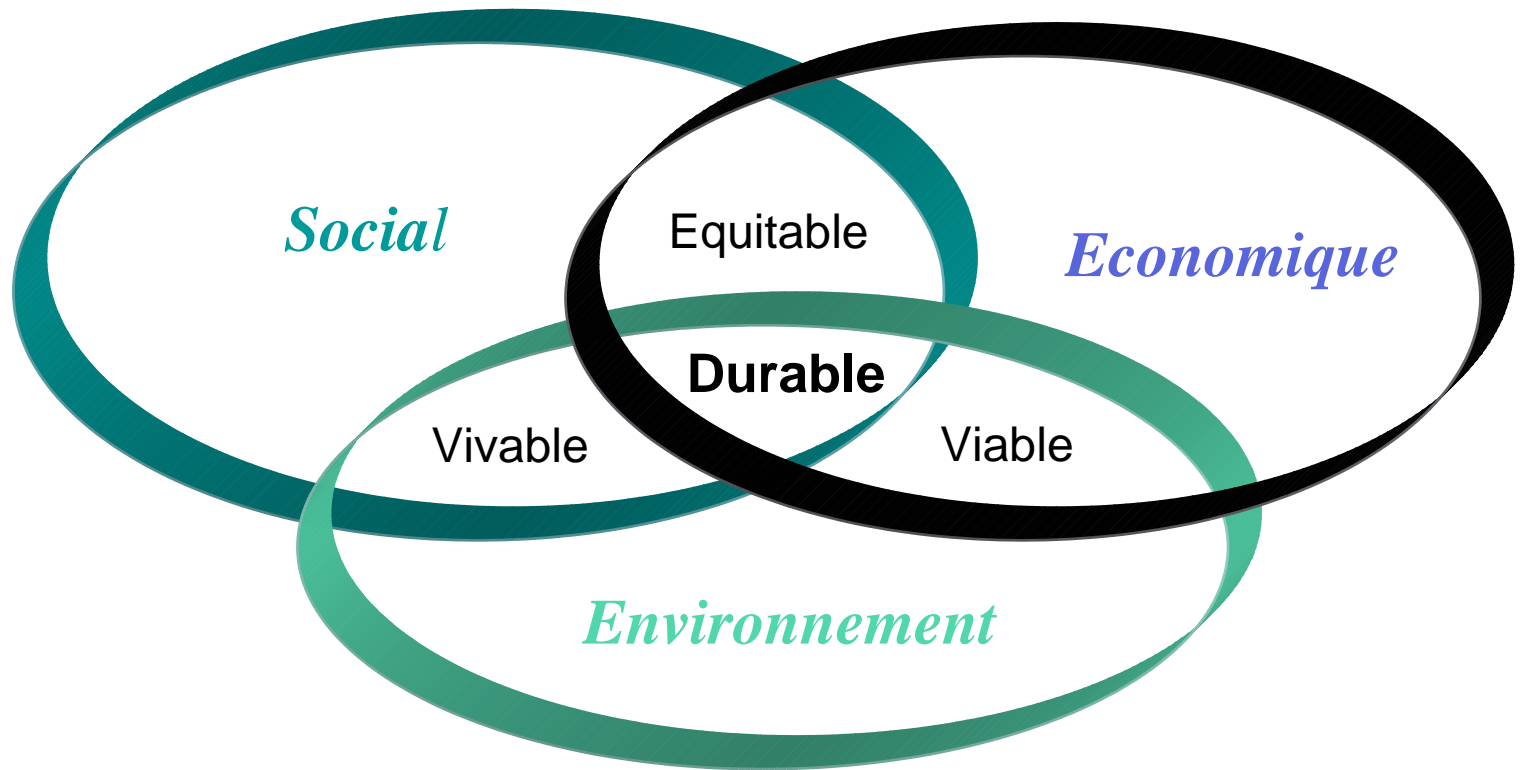
Lancement de la démarche environnementale

SARIS - Congo

- 1- Introduction
- 2- Contexte
- 3- Enjeux d'une démarche environnementale
- 4- Engagement de la SOMDIAA vis-à-vis de l' environnement
- 5- Démarche au niveau de la Saris :
 - * Présentation du SME (ISO 14001)
 - * Construction du SME : Plan d'action
 - * **Rôle et composition du comité de pilotage**
- 6- Intégration des systèmes QHSE
- 7- Discussion / échanges

Contexte International

Les 3 piliers du Développement Durable



Développement Durable : Mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Cherche à concilier développement économique, progrès social et préservation de l'environnement.

Contexte International

4 des 27 « principes de Rio » sur le développement durable (1992) concernant spécifiquement l'environnement

- ◆ Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. **Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature**
- ◆ les Etats ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'**environnement** et de développement, et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommages à l'**environnement** dans d'autres Etats ou dans des zones ne relevant d'aucune juridiction nationale
- ◆ Le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'**environnement** des générations présentes et futures
- ◆ Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'**environnement** doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément

Contexte national

La protection de l'environnement est prise en compte dans la Loi 003/91 du 23 avril 1991, plus précisément dans :

- l'article 6: Il est interdit de déverser directement ou indirectement dans les caniveaux et les égouts, les déchets de toute nature.
- l'article 21: Il est interdit dans toute habitation et tout établissement artisanal, agricole, commercial et **industriel**, d'émettre des polluants de toute nature notamment les fumées, poussières, buées, gaz toxiques ou corrosifs susceptibles de nuire à la santé et à l'environnement

La 6^{ème} édition du **forum mondial sur le développement durable** s'est tenue à Brazzaville du 27 au 30 oct 08.

Ce forum a recommandé, entre autres, que les pays émetteurs de CO2 contribuent au paiement d'un fonds carbone qui sera affecté à la gestion renouvelable de forêts et de l'agriculture.

Enjeux d'une démarche environnementale au sein de la SARIS:

- 1- Financiers – Accès crédit / assurance (bailleurs de fonds...)
Réduction des consommation (eau / énergie / ressources)
Limiter les pénalités
- 2- Réglementaires
- 3- Commerciaux (image de marque)
- 4- Préservation du milieu (ressources naturelles)
- 5- Respect des exigences du groupe Somdiaa

Engagement Somdiaa vis-à-vis de l'environnement (projet)

3 enjeux :

- augmentation des performances commerciales et financières ;
- réduction des risques juridiques, industriels et économiques ;
- renforcement de la compétitivité.

6 axes :

- Préserver et optimiser l'utilisation des ressources en eau et énergie
- Respecter les exigences légales et réglementaires et leurs évolutions
- Maîtriser et limiter nos rejets d'eaux usées et de déchets solides
- Optimiser l'aménagement des espaces et préserver la qualité des sols
- Réduire l'impact de nos activités sur les émissions de gaz à effets de serre
- Oeuvrer pour la sécurité, la santé et l'hygiène au travail.

A l'horizon 2010, chaque société devra avoir mis en place un système de management de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail

Démarche au sein de la SARIS – l'ISO 14001 comme modèle

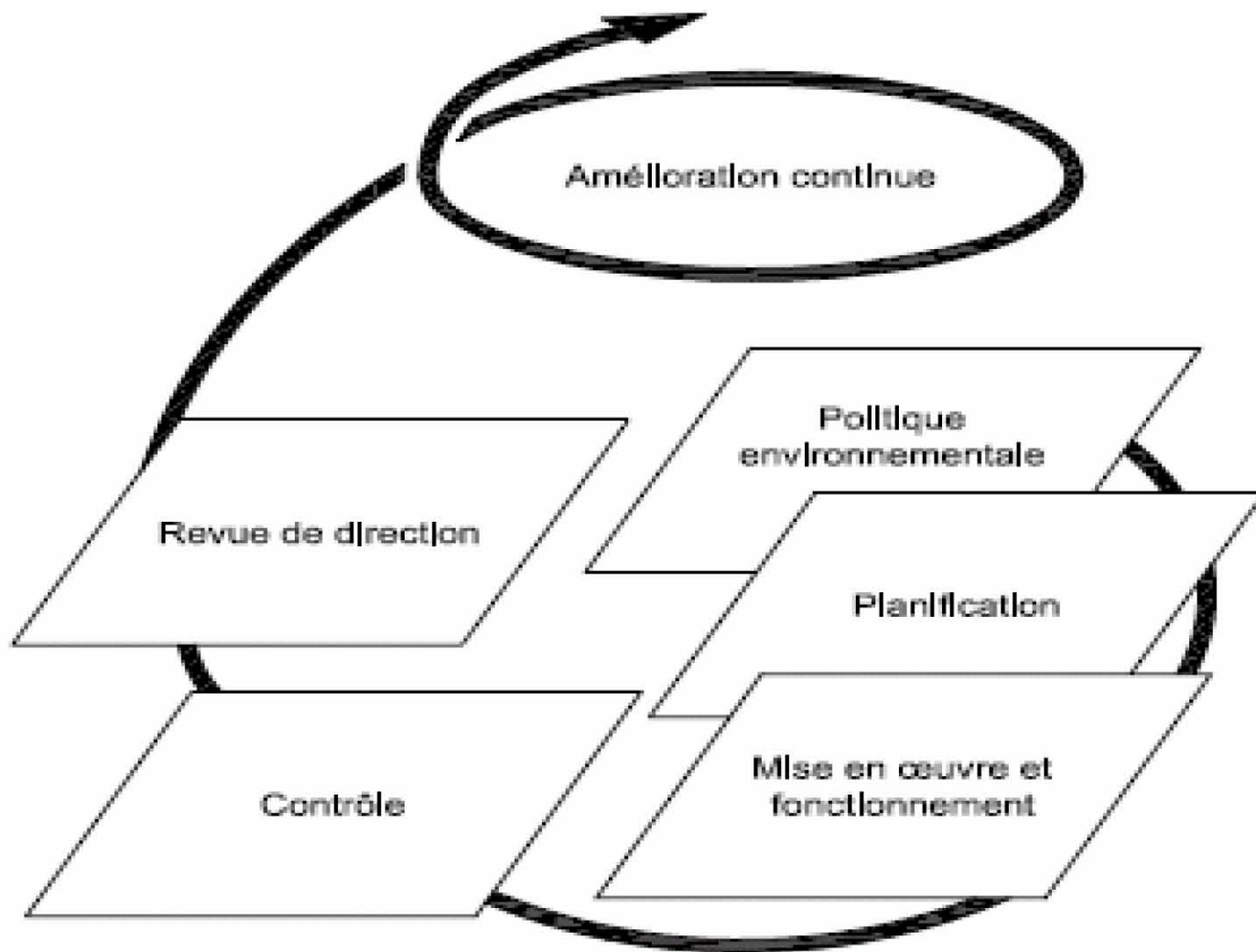


Figure 1 — Modèle de système de management environnemental

Un comité de pilotage pour la mise en place de ce système, avec comme missions :

- Définir la manière dont sera mis en place le SME, en conformité avec les grandes orientations fixées par la direction ;
- Veiller au respect du calendrier de mise en place (cf plan d'action) ;
- Animer la démarche en s'assurant de l'adhésion du personnel à tous niveaux ;
- Distribuer les tâches à réaliser entre les différentes fonctions impliquées ;
- Coordonner les actions réalisées et s'assurer de leur cohérence ;
- Valider les actions de mise en place réalisées
- Engager des actions correctives si nécessaire.

Démarche au sein de la Saris - Composition du comité de pilotage

Nom	Fonction
Abraham Missetete (<i>président</i>)	Directeur Général adjoint
Désiré Dzaba	Directeur des plantations
Jean Pierre Champeaux	Directeur d'usine
Patrick Thery	Directeur du parc matériel
Bertille Mbika	Directeur des ressources humaines
Jean Pierre Mfuamba	Directeur des cultures adjoint
Toulou Lin Joseph	Coordonnateur régional QSE
Joseph Mombo Mabika	Chef d'exploitation UBC
Jean Claude Mbanga (<i>secrétaire</i>)	Responsable environnement
Eugene Banzouzi	Responsable Hygiène sécurité usine
Léopold Ndi Mbarga	Responsable qualité
Daniel Ntari	Chef de service approvisionnement

Démarche au sein de la SARIS – Plan d'action pour mise en place du SME (exemple de 4 étapes) :

N° action	Actions	Délai	Responsable	Charge de travail	Degré d'avancement
1	Établir liste des exigences réglementaires	15/11	JC Mbanga	8 j	0%
2	Identifier les impacts environnementaux significatifs				
3	Former l'ensemble du personnel à l'ISO 14001				
4	Établir la procédure de gestion des situations d'urgence et accidents potentiels				

Méthodologie d'action du comité

- Réunion 1 fois / mois (2h)
- Investissement total estimé : 2 jours / mois (pour le pilotage)
- Durée de vie du comité de pilotage : uniquement le temps de mise en place du SME (estimation 1 an)
- A chaque réunion les membres exposeront l'avancement de la démarche dans leur entité par rapport au plan d'action, les difficultés rencontrées, les solutions proposées, les ressources demandées...
- Un compte rendu de réunion sera rédigé par le responsable environnement à l'issue de chaque réunion du comité de pilotage.

Intégration des systèmes Q/E

Qualité :

ISO 9001 (2000) : Systèmes de management de la Qualité – Exigences

Prouver son aptitude à satisfaire les exigences des clients, de la réglementation et les siennes propres.

Environnement :

ISO 14001 (2004) : Systèmes de management environnemental –
Spécifications et lignes directrices

Permet à l'organisme d'établir et d'évaluer des dispositions destinées à arrêter une politique environnementale et des objectifs environnementaux, de s'y conformer et de démontrer cette conformité à autrui.

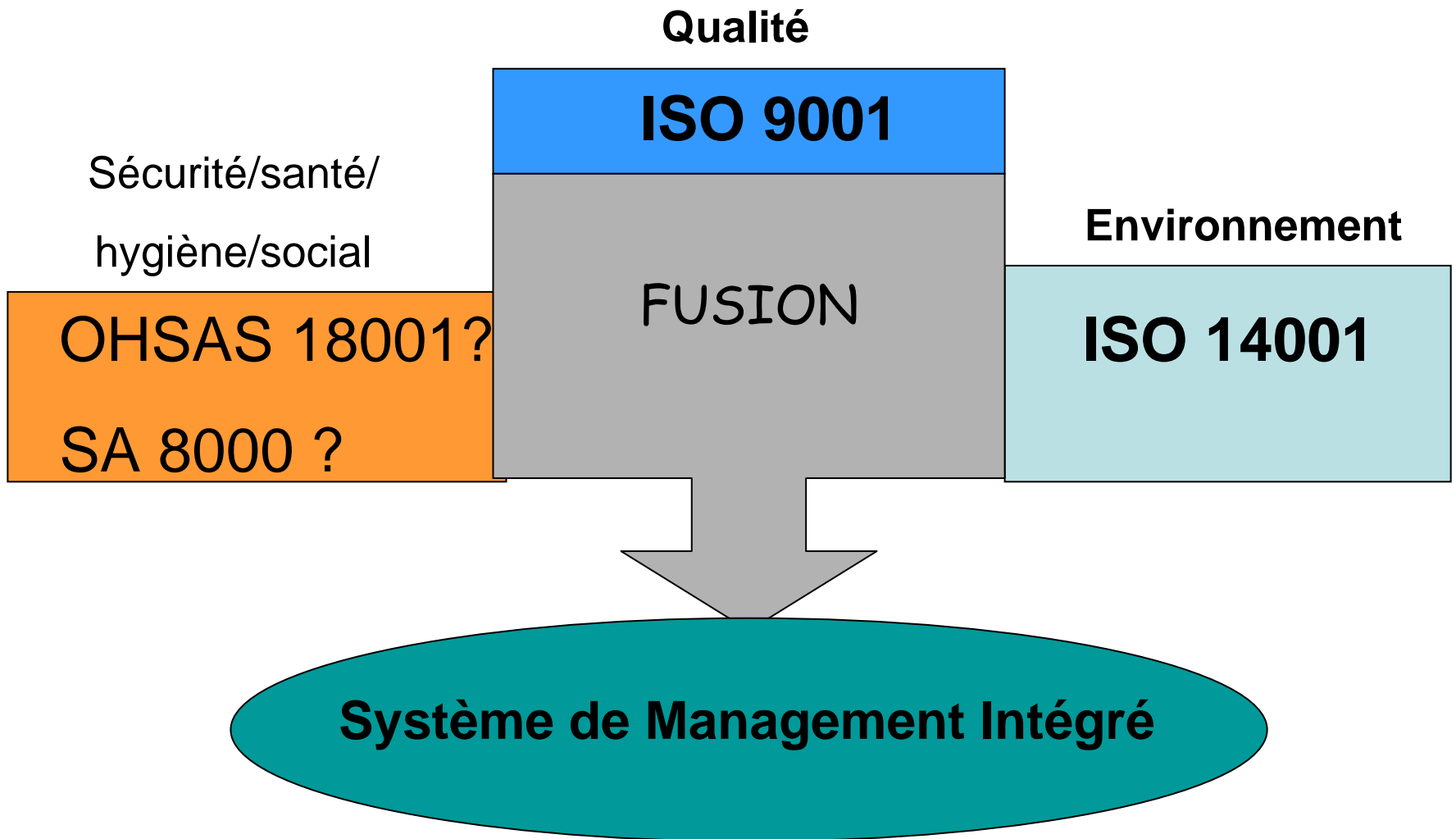
Équilibrer la protection de l'environnement et la prévention de la pollution avec les besoins socio-économiques

Des principes communs :

- La mesure
- L'amélioration continue
- L'approche processus

Des dispositions existantes (SMQ) :

- Procédure de maîtrise des documents
- Procédure de maîtrise des enregistrements
- Procédure de maîtrise du produit non conforme
- Procédure d'action corrective et préventive
- Procédure d'audit interne
- Elaboration / communication d'une politique, définition d'objectifs, réalisation d'une revue de Direction
- ...



A photograph of an industrial facility, possibly a power plant or refinery, with several large buildings and smoke rising from chimneys. The sky is overcast. In the foreground, there is a dirt area and some green plants. The text "L'Environnement est l'Affaire de Tous et de Chacun à Tout Instant" is overlaid in green, and "MERCI !" is overlaid in orange.

**L'Environnement est l'Affaire de Tous et
de Chacun à Tout Instant**

MERCI !

Plan d'action pour la mise en place du système de management environnemental - SARIS/Congo

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
	1	Diagnostic initial			JC Mbanga		1	100%
	2	Elaboration plan d'action			JC Mbanga		0,5	100%
4,2	3	Rédiger engagement environnemental et le communiquer à tout le personnel	A recevoir de la Somdiaa Paris		Mr Coquelet		0,5	90%
4,4,1	4	Définition des missions et constitution d'un groupe de projet nomination du RSME			JC Mbanga		1	100%
4,4,2	5	Sensibilisation de l'encadrement (en particulier, comité de pilotage) à l'ISO 14 001	Réunion comité de pilotage prévue La politique Saris devra être présentée lors de cette réunion		Mr Missetete + Toulou Lin + JC Mbanga		0,5	0%
	6	Présentation plan d'action à l'encadrement et affectation des tâches			JC Mbanga		0,5	0%
4,3,2	7	Réaliser liste des textes applicables (Ministère de l'Environnement ou autres)			JC Mbanga		8	0%
4,3,1	9	- Identifier les aspects environnementaux des sites en fonctionnement normal et transitoire activité/activité et/ou zone/zone sur tableur - Hiérarchiser les AES			JC Mbanga		2	70%

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
4,3,1	10	Estimer la consommation d'eau, d'électricité, carburants, lubrifiants, produits phytosanitaires, engrais...			JP Champeaux, Daniel Ntari, JP Mfuamba		1	0%
4,5,1	11	Estimation des débits de fumée (chaudières, brulis), flux de déchets, eaux usées, folle bagasse, poussières,...			Jp Champeaux, JP Mfuamba		0,5	0%
4,3,1 + 4,4,7	12	Identifier les accidents potentiels			Eugène Banzouzi		1	0%
4,3,1	13	Rédiger et faire approuver la procédure "identification des aspects environnementaux" en respectant les règles de maîtrise documentaire existantes			JC Mbanga		0,5	0%
4,3,3	14	Rédiger et faire approuver un programme de management environnemental en fixant objectifs et cibles			JC Mbanga		2	0%
4,2	15	Rédiger politique environnementale (intégrée ou non à la politique qualité)			JC Mbanga		1,5	0%
4,4,1	16	Identifier les postes associés à des impacts significatifs et les postes clés du SME			JC Mbanga		1,5	50%

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
4,4,1	17	Rédiger une matrice des responsabilités, compléter organigramme et fiches des postes associés à des impacts significatifs et les postes clés du SME			Bertile Mbika		1,5	0%
4,4,2	18	Intégrer l'environnement dans la rubrique qualifications requises des fiches de postes de l'ensemble du personnel	Profiter des révisions des fiches de postes (lorsqu'elles ont lieu) pour intégrer une mention relative à l'environnement		Bertile Mbika		0	0%
4,4,2	19	Identifier les besoins en formation relatif à l'environnement (postes clefs) puis les intégrer au plan de formation			Mme Bertille Mbika		1	
4,4,2	20	Définir le contenu des séances de sensibilisation (kit) et rédiger la procédure de sensibilisation (qui sera éventuellement intégrée au manuel)			JC Mbanga + toulou		3	
4,4,2	21	Sensibiliser l'ensemble du personnel avec remise d'un document : 1 première fois (politique, aspects environnementaux site, objectifs)	Prioriser la formation aux permanents		JC Mbanga		10	
4,4,3	22	Rédiger une procédure de communication interne			JC Mbanga		1	

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
4,4,3	23	Réserver un espace environnement sur les tableaux d'affichage pour la politique environnement, les consignes générales et les indicateurs environnement similaires à ce qui existe en qualité			Léopold Ndi		1	
4,4,2	24	Créer une consigne (fascicule) d'accueil du personnel pour les nouveaux embauchés et saisonniers avec un volet environnement			JC Mbanga		2	
4,4,3	25	Rédiger une procédure de communication externe traitant des demandes verbales et écrites des parties intéressées (qui sera éventuellement intégrée au manuel)			JC Mbanga		1	
4,4,2	26	Si choix auditeurs internes, réaliser formation auditeurs internes (qualité/environnement)	Les auditeurs qualité devront être formés à l'ISO 14001		JC Mbanga		3	
4,4,6	27	Rédiger une procédure de gestion globale des déchets (usine, hôpital, plantations, logements)			JP Champeaux		3	
4,4,6	28	Intégrer la gestion des déchets dans les documents internes (procédures, modes opératoires, ...)	Profiter des révisions des documents internes pour intégrer les dispositions prévues pour la gestion des déchets		JC Mbanga			0%

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
4,4,4	29	Elargir le recueil des fiches de données de sécurité des produits dangereux			Daniel Ntari		2	0%
4,4,6	30	Recenser les équipements liés à l'environnement à partir de l'identification des aspects environnementaux significatifs			JC Mbanga		2	
4,4,6	31	Définir la maintenance nécessaire aux équipements liés à l'environnement (production, dépollution) et l'intégrer au plan de maintenance			JC Mbanga		2	
4,4,6	32	Vérifier le contenu des contrats de maintenance et contrôle pour adéquation avec la réglementation éventuelle			JP Champeaux		1	
4,4,6	33	Intégrer l'environnement dans les instructions de nettoyage des locaux et des équipements			Eugène Banzouzi		1	
4,4,6	34	Intégrer les produits, services et équipements "sensibles" pour l'environnement dans la procédure achats, notamment la gestion des fiches de données de sécurité			Daniel Ntari		2	

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
4,4,6	35	Rédiger une procédure d'accueil des entreprises intégrant les exigences de Saris Congo en matière de gestion de déchets et des produits dangereux			JP Champeaux			
4,4,6	36	Réaliser un livret d'accueil des entreprises intégrant les exigences de Saris Congo en matière de gestion environnementale (déchets, produits dangereux, équipements, etc..)			JC Mbanga		2	
4,4,6	37	Recenser les sous traitants et fournisseurs susceptibles de créer des impacts significatifs			JC Mbanga		1	
4,4,6	38	Communiquer les exigences aux sous traitants et fournisseurs susceptibles de créer des impacts significatifs			JC Mbanga		1	
4,4,6	39	Vérifier l'intégration des exigences environnementales dans la procédure de réception des carburants			Daniel Ntari		1	
4,4,6	40	Rédiger une procédure de conduite des projets et travaux neufs			Désiré DZABA		1	
4,4,7	41	Former les équipiers d'intervention			Eugène Banzouzi		1	

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
4,4,7	42	Réaliser des consignes d'urgences, voire un plan d'urgence (alarme-alerte, intervention) pour les accidents recensés et/ou potentiels			Eugène Banzouzi		4	
4,4,7	43	Définir les moyens nécessaires à l'intervention en cas d'urgence			Eugène Banzouzi		1	
4,4,7	44	Rédiger une procédure générale de prévention des situations d'urgence et planifier les tests des situations d'urgence			JC Mbanga		1	
4,4,2	45	Sensibiliser l'ensemble du personnel avec remise d'un document : 1 seconde fois après rédaction des procédures de maîtrise opérationnelle et prévention des situations d'urgence			JC Mbanga		10	
4,5,1	46	Rédiger une procédure générale de contrôle et surveillance (sous forme de tableau)			Léopold Ndi		2	
4,4,3	47	Mettre en place un tableau de bord à afficher			Léopold Ndi		1	

Chapitre norme	N° action	Actions à entreprendre	Commentaires	Délais	Responsables	Participants	Charge de travail (jours)	Degré d'avancement du travail
4,5,1	48	Mettre en place les conditions d'étalonnage et d'entretien des équipements de mesure (intégrer les équipements concernés dans la procédure existante)			JP Champeaux		2	
4,5,3	49	Modifier les procédures existantes de traitement des NC et de mise en œuvre d'actions correctives et préventives par rapport aux non conformités environnementales	Définir et sensibiliser le personnel sur ce que sont des non conformités environnementales		JC Mbanga		3	
4,4,4 + 4,5,4	50	Compléter les listes des documents et des enregistrements avec l'environnement			Léopold Ndi		1	
4,5,5	51	Etablir un programme d'audit environnemental			JC Mbanga+ Joseph Toulou		0,5	
4,4,h	52	Adapter la procédure de revue de direction			Joseph Toulou+ JC Mbanga		0,5	
4,4,4	53	Rédaction du manuel environnement (intégré ou non au manuel qualité)			JC Mbanga		5	
4,5,5	54	Réaliser un ou des audits blancs			JC Mbanga		5	
4,6	55	Réaliser la première revue de direction			Abraham Missetet		2	
						TOTAL	110,50	

Intéraction entre SMQ et SME - approche processus (Saric / Conogo)

Chapitre ISO 14001	Détail exigence	Processus	Existant	A créer	Référence Plan d'actions	Commentaires
4.2	Politique environnementale	Piloter le SMQ	X		A15	
4.3.1	Aspects environnementaux	Gérer l'environnement		X		
4.3.2	Exigences légales et autres exigences	Piloter le SMQ / "Ecoute clients"	X			
4.3.3	Objectifs, cibles et programme(s)	Piloter le SMQ	X			
4.4.1	Ressources, rôles, responsabilité et autorité	Piloter le SMQ / Gérer les RH	X			
4.4.2	Compétence, formation, sensibilisation	Gérer les RH	X			
4.4.3	Communication interne	Piloter le SMQ	X			
4.4.3	Communication externe	Piloter le SMQ	X			
4.4.4/4.4.5/						
4.5.4	Maîtrise de la documentation	Piloter le SMQ	X			
4.4.6	Maîtrise Opérationnelle - Gestion de la production	Produire les sucres	X			
4.4.6	MO - Gestion des produits dangereux	Gérer l'environnement		X		
4.4.6	MO - Gestion des déchets	Gérer l'environnement		X		
4.4.6	MO - Maintenance des équipements	Développer et maintenir les infras.	X			
4.4.6	MO - Modification des installations	Développer et maintenir les infras.	X			
4.4.6	MO - Achats	Acheter et approvisionner	X			
4.4.6	MO - Accueil des entreprises extérieures	Gérer l'environnement		X		
4.4.7	Préparation et réponse aux situations d'urgences	Gérer l'environnement		X		
4.5.1	Contrôle - Surveillance et mesurage - Maîtrise Opérationnelle	Gérer l'environnement		X		
4.5.1.	Contrôle - Surveillance et mesurage - Maîtrise des DSM	Gérer le SMQ	X			
4.5.2	Contrôle - Evaluation de la conformité	"transversal"	X	X		
4.5.3	Non-conformité, action corrective et action préventive	Améliorer le SMQ	X			
4.5.5	Audit interne	Améliorer le SMQ	X			
4.6	Revue de direction	Améliorer le SMQ	X			

Processus existants	Piloter le SMQ
	Prise en compte des besoins et attentes des clients
	Produire les sucres
	Vendre les sucres
	Gérer le SMQ
	Gérer les RH
	Développer et maintenir les infrastructures
	Développer les produits
	Acheter et approvisionner
	Améliorer le SMQ

Attention, aucune, une ou plusieurs procédures peuvent s'avérer nécessaires pour maîtriser un processus. La norme ISO 14001 exige d'avantage de procédures que l'ISO 9001.

Identification des AE et détermination des AES - SARIS/Congo

Aspects environnementaux (AE)						AE significatifs				
N°	Activité ou atelier	Détail activité ou atelier	Conditions de fonctionnement	Aspect environnemental	Code impact	Impact	Critère d'importance	Critère de sensibilité du milieu récepteur	Critère de préoccupation des parties intéressées	Significativité
1	Réception des cannes	Circulation des engins	Campagne	Emissions de poussières	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage)	3	1	3	9
2	Réception des cannes	Circulation des engins	Campagne	Emissions de gaz d'échappement	A	Pollution de l'air (effet de serre)	3	1	2	6
3	Réception des cannes	Circulation des engins	Campagne	Consommation de carburant	Ren	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)	4	3	2	24
4	Réception des cannes	Circulation des engins	Campagne	Egouttures de lubrifiants	E	Pollution de l'eau (Louari)	3	3	3	27
5	Réception des cannes	Circulation des engins	Campagne	Egouttures de lubrifiants	S	Pollution des sols et eaux souterraines	1	3	2	6
6	Réception des cannes	Circulation des engins	Campagne	Production de déchets de cannes	D	Voir cour à cannes	4	2	2	16
7	Lavage et préparation des cannes (cour à cannes)		Campagne	Consommation d'eau	Re	Diminution de la ressource en eau du Niari	2	3	2	12
8	Lavage et préparation des cannes (cour à cannes)		Campagne	Consommation d'énergie	Ren	Diminution de la ressource en eau du Niari	2	3	2	12
9	Lavage et préparation des cannes (cour à cannes)		Campagne	Consommation d'énergie	Ren	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)	4	3	2	24
10	Lavage et préparation des cannes (cour à cannes)		Campagne	Rejets d'eaux industrielles	E	Pollution de l'eau (Louari)	3	3	3	27
11	Lavage et préparation des cannes (cour à cannes)		Campagne	Egouttures de lubrifiants	S	Pollution des sols et eaux souterraines	3	3	2	18
12	Lavage et préparation des cannes (cour à cannes)		Campagne	Production de déchets de cannes	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture	4	2	2	16
13	Broyage (moulins)		Campagne	Rejets d'eaux industrielles	E	Pollution de l'eau				
14	Broyage (moulins)		Campagne	Rejets de Cardium (lubrifiants)	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
15	Epuration Sucrierie		Campagne	Rejets d'eaux industrielles	E	Pollution de l'eau				
16	Epuration Sucrierie		Campagne	Production d'écumes	D	Valorisation agronomique gérée par la culture				
17	Epuration Sucrierie		Campagne	Production de déchets d'emballage papier (chaux, floculant, ...)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
18	Epuration Sucrierie		Campagne	Production de déchets d'emballage plastique (Netazur, ...)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
19	Epuration Sucrierie		Campagne	Production de déchets d'emballage bidons plastiques (Termamyl, Biocide ...)	D	Stockage				

N°	Activité ou atelier	Détail activité ou atelier	Conditions de fonctionnement	Aspect environnemental	Code impact	Impact	Critère d'importance	Critère de sensibilité du milieu récepteur	Critère de préoccupation des parties intéressées	Significativité
20	Cristallisation - Essorage		Campagne	Rejets d'eaux industrielles	E	Pollution de l'eau				
21	Cristallisation - Essorage		Campagne	Production de mélasse	D	Voir stockage et chargement mélasse				
22	Epuration Raffinerie		Campagne	Rejets d'eaux industrielles	E	Pollution de l'eau				
23	Epuration Raffinerie		Campagne	Production de déchets d'emballage papier (chaux, floculant, charbon actif...)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
24	Epuration Raffinerie		Campagne	Production de déchets d'emballage bidons plastiques (H3PO4, eau oxygénée...)	D	Stockage				
25	Séchage Ensachage		Campagne	Rejets d'eaux industrielles	E	Pollution de l'eau				
26	Séchage Ensachage		Campagne	Emissions de poussières de sucres	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage)				
27	Séchage Ensachage		Campagne	Production de déchets d'emballage (sacs)	D	Stockage				
28	Séchage Ensachage		Campagne	Production de déchets d'emballage (sacs)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
29	Stockage et expédition magasin sucre		Campagne	Production de déchets d'emballage (sacs)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
30	Stockage et expédition magasin sucre		Campagne	Production de palettes bois	D	Valorisation matière (vente)				
31	Stockage et expédition sucre et sous produits	Circulation des camions et engins	Campagne	Emissions de poussières	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage)				
32	Stockage et expédition sucre et sous produits	Circulation des camions et engins	Campagne	Emissions de gaz d'échappement	A	Pollution de l'air (effet de serre)				
33	Stockage et expédition sucre et sous produits	Circulation des camions et engins	Campagne	Consommation de carburant	Ren	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)				
34	Stockage et expédition sucre et sous produits	Circulation des camions et engins	Campagne	Egouttures de lubrifiants	E	Pollution de l'eau				
35	Stockage et expédition sucre et sous produits	Circulation des camions et engins	Campagne	Egouttures de lubrifiants	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
36	Chaudière		Campagne	Combustion de fioul	Re	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)	2	4	1	8
37	Chaudière		Campagne	Rejets de fumées de combustion	A	Pollution de l'air (effet de serre)	2	2	2	8
38	Chaudière		Campagne	Production de cendres	D	Stockage en fosse à mâchefers	1	1	1	1
39	Chaudière		Campagne	Rejets d'eaux industrielles (dont cendres sous chaudières)	E	Pollution de l'eau (Louari)	3	3	2	18

N°	Activité ou atelier	Détail activité ou atelier	Conditions de fonctionnement	Aspect environnemental	Code impact	Impact	Critère d'importance	Critère de sensibilité du milieu récepteur	Critère de préoccupation des parties intéressées	Significativité
40	Chaudière		Campagne	Consommation d'eau	Re	Diminution de la ressource en eau du Niari	4	2	2	16
41	Chaudière		Campagne	Production de déchets d'emballage plastique	D	Stockage magasin sac	3	2	1	6
42	Chaufferie		Campagne	Consommation de fioul et gasoil	Ren	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)	2	4	1	8
43	Laboratoire		Campagne et Intercampagne	Rejets d'eaux usées	E	Pollution de l'eau				
44	Laboratoire		Campagne et Intercampagne	Production de déchets d'emballage plastiques (réactifs...)	D	Stockage				
45	Laboratoire		Campagne et Intercampagne	Production de réactifs périmés	D	Stockage interne				
46	Laboratoire		Campagne et Intercampagne	Production de déchets d'emballage verre (réactifs...)	D	Stockage				
47	Laboratoire		Campagne et Intercampagne	Production de déchets banals	D	Voir Stockage (enfouissement)				
48	Stockage et Chargement mélasse	Chargement et transfert entre bacs	Campagne et Intercampagne	Egouttures de mélasse	E	Pollution de l'eau				
49	Stockage et Chargement mélasse	Chargement et transfert entre bacs	Campagne et Intercampagne	Egouttures de mélasse	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
50	Stockage bagasse		Campagne et Intercampagne	Emissions de poussières	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage)				
51	Stockage bagasse		Campagne et Intercampagne	Rejets d'eaux de ruissellement	E	Pollution de l'eau				
52	Stockage bagasse		Campagne et Intercampagne	Rejets de bagasse	E	Pollution de l'eau				
53	Stockage bagasse	Brûlage ancienne bagasse	Campagne et Intercampagne	Emission de fumées de combustion	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage et effet de serre)				
54	Pompage et traitement de l'eau			Production de déchets d'emballage papier (chaux...)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
55	Pompage et traitement de l'eau			Production de déchets d'emballage bidons plastiques (hypochlorite de calcium...)	D	Stockage				
56	Pompage et traitement de l'eau			Production de déchets d'emballage plastique (sulfate d'alumine...)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
57	Pompage et traitement de l'eau			Rejets d'eaux industrielles (dont boues de décantation)	E	Pollution de l'eau				

N°	Activité ou atelier	Détail activité ou atelier	Conditions de fonctionnement	Aspect environnemental	Code impact	Impact	Critère d'importance	Critère de sensibilité du milieu récepteur	Critère de préoccupation des parties intéressées	Significativité
58	Atelier mécanique			Rejets d'eaux industrielles (huiles de vidange motopompes)	E	Pollution de l'eau				
59	Atelier mécanique			Production de ferrailles	D	Stockage				
60	Atelier mécanique			Production de chiffons souillés par lubrifiants	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
61	Atelier chaudronnerie			Production de ferrailles	D	Stockage				
62	Atelier chaudronnerie			Emissions de fumées de soudage	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage)				
63	Centrale électrique (Turboalternateur et groupes électrogènes)			Production de filtres souillés	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
64	Centrale électrique (Turboalternateur et groupes électrogènes)			Consommation de gasoil	Ren	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)				
65	Centrale électrique (Turboalternateur et groupes électrogènes)			Emission de fumées de combustion	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage et effet de serre)				
66	Centrale électrique (Turboalternateur et groupes électrogènes)			Fuites chroniques sur pompe gasoil	E	Pollution de l'eau				
67	Centrale électrique (Turboalternateur et groupes électrogènes)			Fuites chroniques sur pompe gasoil	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
68	Centrale électrique (Turboalternateur et groupes électrogènes)			Rejets d'eaux industrielles (huiles de vidange groupes)	E	Pollution de l'eau				
69	Atelier électrique et régulation			Production de ferrailles	D	Stockage				
70	Atelier électrique et régulation			Production de déchets d'équipements électriques et électroniques	D	Recyclage interne ou stockage				
71	Atelier électrique et régulation			Fuites chroniques de fluides frigorigènes sur équipements frigorifiques	A	Appauvrissement couche d'ozone et effet de serre				
72	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Circulation des camions et engins		Emissions de poussières	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage)				
73	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Circulation des camions et engins		Emissions de gaz d'échappement	A	Pollution de l'air (effet de serre)				
74	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Circulation des camions et engins		Consommation de carburant	Ren	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)				
75	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Livraison carburants		Egouttures de carburants	E	Pollution de l'eau				
76	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Livraison carburants		Egouttures de carburants	S	Pollution des sols et eaux souterraines				

N°	Activité ou atelier	Détail activité ou atelier	Conditions de fonctionnement	Aspect environnemental	Code impact	Impact	Critère d'importance	Critère de sensibilité du milieu récepteur	Critère de préoccupation des parties intéressées	Significativité
77	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Chargement des engins et camions		Egouttures de carburants	E	Pollution de l'eau				
78	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Chargement des engins et camions		Egouttures de carburants	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
79	Réception stockage des carburants et lubrifiants	Livraison lubrifiants		Production de fûts vides souillés	D	Stockage				
80	Réception stockage MP usine (chaux, cellulose, eau oxygénée, H3PO4,...)	Circulation des camions et engins	Campagne et Intercampagne	Emissions de poussières	A	Pollution de l'air (gêne du voisinage)				
81	Réception stockage MP usine (chaux, cellulose, eau oxygénée, H3PO4,...)	Circulation des camions et engins	Campagne et Intercampagne	Emissions de gaz d'échappement	A	Pollution de l'air (effet de serre)				
82	Réception stockage MP usine (chaux, cellulose, eau oxygénée, H3PO4,...)	Circulation des camions et engins	Campagne et Intercampagne	Consommation de carburant	Ren	Epuisement des ressources fossiles (fioul-gasoil)				
83	Réception stockage MP usine (chaux, cellulose, eau oxygénée, H3PO4,...)	Circulation des camions et engins	Campagne et Intercampagne	Egouttures de lubrifiants	E	Pollution de l'eau				
84	Réception stockage MP usine (chaux, cellulose, eau oxygénée, H3PO4,...)	Circulation des camions et engins	Campagne et Intercampagne	Egouttures de lubrifiants	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
85	Parc matériel	Entretien des équipements roulants	Campagne et Intercampagne	Rejets d'eaux industrielles (huiles de vidange)	E	Pollution de l'eau (Niari)	2	3	3	18
86	Parc matériel	Entretien des équipements roulants	Campagne et Intercampagne	Production de pneus	D	Mise en décharge	4	3	3	36
87	Parc matériel	Entretien des équipements roulants	Campagne et Intercampagne	Production de batteries usées	D	Mise en décharge	4	4	1	16
88	Parc matériel	Atelier de peinture	Campagne et Intercampagne	Production de pots de peinture	D	Mise en décharge	4	3	2	24
89	Parc matériel	Atelier de peinture	Campagne et Intercampagne	Rejets de composés organiques volatils	A	Pollution de l'air (effet de serre)	1	1	1	1
90	Parc matériel	Entretien des équipements roulants	Campagne et Intercampagne	Production de ferrailles	D	Valorisation matière (vente)	4	2	1	8
91	Parc matériel	Entretien des équipements roulants	Campagne et Intercampagne	Production de filtres à huiles	D	Mise en décharge (à identifier)	4	2	2	16
92	Parc matériel	Entretien des équipements roulants	Campagne et Intercampagne	Production de chiffons souillés par lubrifiants	D	Mise en décharge	4	1	2	8
93	Parc matériel	Entretien des équipements roulants	Campagne et Intercampagne	Rejets d'eaux industrielles (huiles de vidange)	S	Pollution des sols et eaux souterraines	3	3	3	27
94	Tour aéroréfrigérante			Emissions de vapeur d'eau potentiellement chargée en légionnelles	A	Légionellose pour les riverains				
95	Tour aéroréfrigérante			Aspiration d'air		Dégradation de la faune aviaire				

N°	Activité ou atelier	Détail activité ou atelier	Conditions de fonctionnement	Aspect environnemental	Code impact	Impact	Critère d'importance	Critère de sensibilité du milieu récepteur	Critère de préoccupation des parties intéressées	Significativité
96	Ensemble du site		Campagne	Emissions sonores	B	Gêne éventuelle du voisinage				
97	Ensemble du site		Campagne et Intercampagne	Consommation d'électricité	Ren	Voir Chaufferie et Centrale électrique				
98	Ensemble du site		Campagne et Intercampagne	Consommation d'eau	Re	Diminution de la ressource en eau				
99	Ensemble du site		Campagne et Intercampagne	Production de déchets de nettoyage des sols	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
100	Ensemble du site		Campagne et Intercampagne	Production de déchets banals	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
101	Ensemble du site		Campagne et Intercampagne	Production de piles	D	Stockage interne				
102	Ensemble du site		Campagne et Intercampagne	Production de cartouches d'imprimantes	D	Stockage interne				
103	Ensemble du site	Gestion espaces verts	Campagne et Intercampagne	Utilisation d'herbicides	E	Pollution de l'eau				
104	Ensemble du site	Gestion espaces verts	Campagne et Intercampagne	Utilisation d'herbicides	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
105	Ensemble du site	Gestion espaces verts		Production de fûts vides de produits herbicides	D	Stockage interne				
106	Ensemble du site	Gestion espaces verts		Production de déchets végétaux	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
107	Génie civil	Menuiserie		Production de déchets de bois	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
108	Génie civil	Maçonnerie		Production d'emballages papier (ciment,...)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
109	Génie civil	Peinture		Production de pots de peinture	D	Stockage				
110	Génie civil	Peinture		Rejets de composés organiques volatils	A	Pollution de l'air (effet de serre)				
111	Génie civil	Plomberie		Production de déchets plastiques (PVC)	D	Décharge(s) plantations gérée(s) par la culture				
112	Génie civil	Plomberie		Production de ferrailles	D	Stockage				
113	Stockage en fosse à mâchefers				D	Mise en décharge				
114	Hôpital	Incinérateur de déchets	Campagne et Intercampagne	Emissions de fumées de combustion	A	Pollution de l'air				
115	Hôpital	Incinérateur de déchets	Campagne et Intercampagne	Production de cendres	D	Voir Stockage (enfouissement)				
116	Hôpital	Stockage des déchets (enfouissement)	Campagne et Intercampagne	Production de lixiviats	S	Pollution des sols et eaux souterraines				
117	Hôpital	Stockage des déchets (enfouissement)	Campagne et Intercampagne	Emissions de biogaz	A	Pollution de l'air (effet de serre)				

N°	Activité ou atelier	Détail activité ou atelier	Conditions de fonctionnement	Aspect environnemental	Code impact	Impact	Critère d'importance	Critère de sensibilité du milieu récepteur	Critère de préoccupation des parties intéressées	Significativité
118	Hôpital		Campagne et Intercampagne	Production de déchets à risque infectieux	D	Voir Incinérateur				
119	Hôpital		Campagne et Intercampagne	Production de déchets banals	D	Voir Stockage (enfouissement)				
120	Hôpital		Campagne et Intercampagne	Rejets d'eaux usées en fosse septique	S	Pollution des sols et eaux souterraines				

Exemple de programme de management environnemental - Saris / Congo

AES	Objectifs site	Indicateurs de surveillance	Valeur actuelle	Cible	ACTIONS	RESP. / ACTEURS	MOYENS financiers	MOYENS humains	DATE DE FIN demandée	SUIVI réalisation %	SUIVI date	DATE DE FIN réalisée
Rejets eaux industrielles	Réduction de la pollution des eaux et des sols	kg DCO rejetés /tonne de canne traitée			Mettre des systèmes de régulation de niveau sur cuves de jus, mélasse, sirops,... évitant les débordements et de récupération des débordements résiduels							
					Identifier (diagnostic réseaux) et remplacer les équipements non étanches							
					Recycler les eaux de calfats							
					Réhabiliter les caniveaux et séparer les réseaux eaux industrielles et eaux pluviales non souillées							
					Mettre en place une solution de traitement des eaux industrielles							
Eaux chargées en hydrocarbures		kg hydrocarbures rejetés/tonne de canne traitée		-10% par rapport fin 2008	Etancher les aires de déchargement/chargement de carburants							
					Etancher l'aire de stockage des lubrifiants							
					Sensibiliser le personnel							
					Créer les réseaux de collecte des eaux pluviales souillées et mettre en place des séparateurs d'hydrocarbures							
					Identifier et traiter les terres déjà souillées par des hydrocarbures							
Consommation d'eau	Réduire le prélèvement d'eau dans le milieu naturel	m3 d'eau/tonne de canne traitée		-10% par rapport fin 2008	Installation de compteurs d'eau							
					Identification des points de consommations et de pertes importantes							
					Pose de robinets automatiques au point de consommation manuelle							
					Sensibiliser le personnel							
					Améliorer le fonctionnement du dessableur au niveau du recyclage des eaux de lavage							
Emissions sonores	Réduire le niveau sonore des activités du site	dB(A) au voisinage le + proche		< 60	Mettre des systèmes de régulation de niveau sur château d'eau évitant les débordements							
					Identifier les sources de bruit significatives							
Production de déchets dangereux	Améliorer la gestion des déchets dangereux	Nb de déchets dangereux maîtrisés/Nb de déchets dangereux		50%	Mener une étude permettant de réduire le niveau sonore de principales sources de bruit							
					Mise en place d'un tri sélectif des déchets							
	Respecter la législation et la réglementation	degré de conformité réglementaire		100%	Recherche et mise en œuvre de filières d'élimination des déchets dangereux							
					Aménagement de décharge maîtrisée et conforme pour l'élimination des déchets non dangereux							
					Sensibiliser le personnel							

Entité auditée : SARIS Congo

Date : 1^{er} novembre 2008

Champ d'audit : Fabrication et expédition du sucre (usine, labo, magasin)

Objectifs de l'audit : Evaluer la pertinence, la mise en œuvre et l'efficacité du système HACCP

Auditeurs : Guillaume BAUD et Mathieu WEIL

Personnes auditées : M. Ndi Barga, Mme Ntiétié, M. Boudi, M. Mpassi, M. Lorry, M. Mabilia, Melle Missété

Conclusion

Le système HACCP est pertinent mais, bien qu'aucun impact sur la sécurité sanitaire du produit n'ait pu être démontré, ***des non conformités concernant son application ont été identifiées sur chacun des trois points critiques.***

Points forts

Le Système HACCP est bien construit. Les documents sont clairs.
Les bonnes pratiques d'hygiène (propreté des locaux et du personnel : tenue de travail, masque, gant, charlotte, lavage des mains...) à l'ensachage sont respectées..

Points faibles

La maîtrise des documents et des enregistrements est défailante.

Note

Cet audit n'a concerné qu'une partie du plan HACCP ; en effet, seules les dispositions relatives à la maîtrise des points critiques ont été auditées.

Ce rapport comporte 5 pages, dont 1 page de garde, 3 fiches d'écart et 1 page d'observations.

FICHE D'ECART

NON-CONFORMITE Documentaire
REMARQUE Application

Référentiel
HACCP
Fiche 1/3

Date d'audit : 1^{er} novembre 2008

Processus concerné :

Point du Référentiel :

Auditeurs : G. Baud et M. Weil

Maintenir les infrastructures
(CCP n°2)

/

CONSTAT :

Les dispositions concernant la mise en place et le remplacement d'appâts ne respectent pas le plan de dératisation au jour de l'audit. En effet plusieurs appâts sont manquants dans l'usine (ex : points armoire électrique – empâteur au RDC Usine).

Le site est en rupture d'appâts depuis le 23 octobre.

TRAITEMENT NON CONFORMITE

ACTION CORRECTIVE

**Responsable Entité
auditée**

Description

Responsables Délais

Date :

Fonction :

Nom :

Signature :

VERIFICATION DE L'APPLICATION

Délai :

Approbation

Commentaires :

Date :

Fonction :

Nom :

Signature :

VERIFICATION DE L'EFFICACITE (si AC) Délai :

Approbation

Commentaires :

Date :

Fonction :

Nom :

Signature :

FICHE D'ECART

NON-CONFORMITE Documentaire
REMARQUE Application

Référentiel
HACCP
Fiche 2/3

Date d'audit : 1^{er} novembre 2008

Processus concerné :

Point du Référentiel :

Auditeurs : G. Baud et M. Weil

Produire et vendre les
sucres (CCP n°1 et 3)

/

CONSTAT :

Deux documents concernant des dispositions relatives à la maîtrise des points critiques n'ont pu être retrouvés aux points Qualité des postes de travail concernés. Il s'agit :

- du plan de nettoyage des aimants à l'ensachage
- de l'instruction d'expédition (concernant le nettoyage des wagons) au magasin

TRAITEMENT NON CONFORMITE

ACTION CORRECTIVE

**Responsable Entité
auditée**

Description

Responsables Délais

Date :

Fonction :

Nom :

Signature :

VERIFICATION DE L'APPLICATION

Délai :

Approbation

Commentaires :

Date :

Fonction :

Nom :

Signature :

VERIFICATION DE L'EFFICACITE (si AC) Délai :

Approbation

Commentaires :

Date :

Fonction :

Nom :

Signature :

FICHE D'ECART

NON-CONFORMITE Documentaire
REMARQUE Application

Référentiel
HACCP
Fiche 3/3

Date d'audit : 1^{er} novembre 2008

Processus concerné :

Point du Référentiel :

Auditeurs : G. Baud et M. Weil

Gérer la Qualité
(CCP n°1)

/

CONSTAT :

Le traitement des non conformités relatives au CCP « points noirs » (qui consiste plus souvent en une dérogation) n'est pas systématiquement enregistré (dans le registre des produits non-conformes) au magasin.

Ex : cuite R1 575 du 6 octobre 2008 et cuite R1 952 du 10 octobre 2008.

TRAITEMENT NON CONFORMITE

ACTION CORRECTIVE

Responsable Entité
auditée

Description

Responsables Délais

Date :
Fonction :
Nom :
Signature :

VERIFICATION DE L'APPLICATION

Délai :

Approbation

Commentaires :

Date :
Fonction :
Nom :
Signature :

VERIFICATION DE L'EFFICACITE (si AC) Délai :

Approbation

Commentaires :

Date :
Fonction :
Nom :
Signature :

Observations d'audits

Ces observations ne sont pas des écarts d'audits dans la mesure où elles ne correspondent ni à des exigences du référentiel non respectées, ni à des dispositions prévues non appliquées, ni à des preuves de non efficacité du Système HACCP. Elles méritent néanmoins que l'on s'y attarde, car sous forme de constats ou de conseils, elles représentent autant d'opportunités d'amélioration.

Le tableau d'évaluation des dangers et d'identification des mesures préventives est incomplètement rempli pour quelques étapes (manquent par exemple l'identification des dangers à l'étape 2, et la cotation des dangers aux étapes 6, 7 et 8).

Evaluer l'opportunité de considérer le bris de verre comme un point critique. En effet, dans l'arbre de décision, la réponse « non » à la question 4 « peut il y avoir un accroissement du danger à un niveau inacceptable ? » n'est pas facilement justifiable. De plus, il reste de nombreuses ampoules non protégées sur l'ensemble du site (ex : ampoules devant le local d'ensachage, et à proximité du malaxeur).

La lampe UV à insecte à l'ensachage 5kg, placée au milieu du poste invite les insectes à traverser le local et engendre, en outre, un danger relatif au bris de verre.

L'agrément du prestataire de sanitation que possède le Responsable Qualité date de 2005. Evaluer l'opportunité de s'en procurer un plus récent.

Le programme de lutte contre les nuisibles mentionné dans le tableau de maîtrise des CCP s'appelle en réalité « plan de dératisation ».

L'état de propreté des wagons/tombereaux n'est pas toujours mentionné sur les enregistrements prévus (check up chargement).

De nombreux insectes volent au niveau de l'ensachage.